

Le Budget

Nous prenons également des mesures permettant de faire face aux pressions qui s'exercent sur nos finances à l'avenir, sans pour autant perdre de vue nos responsabilités. Le gouvernement est disposé à agir, lorsque cela sera nécessaire, afin de contrecarrer les incidences financières non négligeables qui pourraient découler des contestations judiciaires des programmes gouvernementaux. Par exemple, le gouvernement continuera d'appliquer la parité salariale pour des tâches de valeur égale, mais il ne procédera à aucun autre paiement rétroactif pour la période antérieure au 1^{er} novembre 1990.

Toutes ces mesures sont conformes à un message que nous ont clairement transmis les Canadiens: ce n'est pas parce que nous traversons une passe difficile que le gouvernement peut vivre au-dessus des moyens du contribuable. Pour des milliers de contribuables, d'agriculteurs, de pêcheurs, d'entrepreneurs, de travailleurs et de familles au Canada, les temps sont durs et les réajustements pénibles. Un gouvernement qui se respecte ne peut pas continuer d'agir comme si de rien n'était; il doit se réajuster.

Travailler ensemble à la reprise

La reprise économique vigoureuse amorcée au deuxième trimestre de 1991 a fait naître beaucoup d'espoir, mais elle s'est ensuite affaiblie, alors que la situation économique se détériorait chez nos principaux partenaires commerciaux, notamment aux États-Unis.

Au quatrième trimestre de 1991, la production réelle a été stationnaire, ou peut-être même en régression. Les indices disponibles laissent entrevoir que cette faiblesse a persisté jusqu'au début de l'année 1992.

Les temps sont difficiles. Nous avons de sérieux problèmes économiques à régler. Cependant, rien ne saurait remplacer des politiques saines. Telle est l'optique réaliste dans laquelle ce budget a été conçu.

Ni le premier ministre, ni moi-même, ni aucun membre de notre gouvernement ne va déclarer aux Canadiens qu'un seul budget peut prétendre relever tous les défis économiques.

Cependant, dans une période difficile, il n'est que trop facile de perdre le sens des perspectives: nourrir le pessimisme et négliger l'amélioration des perspectives de regain de croissance.

Nous devons porter nos regards au-delà du sombre moment et faire place à l'optimisme. Je ne veux pas parler d'un optimisme béat. Je veux parler d'un optimisme ancré dans le concret, s'appuyant sur une évaluation réaliste de la force de caractère bien connue des Canadiens et des perspectives d'amélioration de notre économie.

À maintes reprises, les Canadiens ont fait la preuve de leur capacité de surmonter les difficultés, de s'adapter au

changement et de réussir à maintenir notre pays dans les rangs des meilleurs au monde.

Nous sommes parvenus à ces résultats en étant ouverts les uns aux autres, en ayant foi en nous-mêmes, en travaillant ensemble et en allant au fond des choses. Bien des choses ont changé au Canada. Cependant, après avoir écouté les Canadiens, je suis plus que jamais persuadé de la force tranquille de notre peuple et de notre capacité à relever les défis économiques qui nous confrontent.

Nous avons de bonnes raisons d'espérer en une reprise prochaine d'une croissance économique vigoureuse. Certains facteurs négatifs deviendront bientôt positifs.

Les États-Unis et d'autres pays vers lesquels nous exportons s'emploient à insuffler une nouvelle vigueur à leurs économies. Nous ne tarderons pas à en ressentir les effets bénéfiques.

Les mesures contenues dans ce budget devraient raffermir la confiance des entreprises et des consommateurs. Une fois le rétablissement de la confiance amorcé, le processus raffermira les dépenses et l'investissement, d'où une dynamisation de toute l'activité économique.

Cependant, à mesure que notre économie se redressera, elle sera alimentée par des éléments plus importants que ce seul renversement de facteurs négatifs.

Renforcement des bases économiques

Notre économie est bien placée, fondamentalement, pour enregistrer une reprise soutenue—une reprise qui s'appuie sur une amélioration spectaculaire des taux d'intérêt, de l'inflation et des coûts de production.

L'inflation a considérablement diminué depuis un an. Elle se situe actuellement à un taux annualisé inférieur à 2 p. 100, son plus faible niveau depuis le début des années 70. L'inflation au Canada est d'environ un point plus faible qu'aux États-Unis.

Les règlements salariaux témoignent également de la réduction des tensions inflationnistes. Au dernier trimestre de 1991, les hausses se sont élevées à 2,4 p. 100 en moyenne dans le secteur public, contre 6,4 p. 100 au premier trimestre de l'an dernier. Dans le secteur privé, les règlements sont passés à 3,3 p. 100, par rapport à 5,1 p. 100 au premier trimestre.

Les progrès réalisés dans la réduction de l'inflation et des tensions salariales ont permis un assouplissement de la politique monétaire. Les taux d'intérêt ont considérablement diminué, baissant d'environ sept points depuis le printemps de 1990.

Le taux des hypothèques à un an n'a jamais été aussi peu élevé. Une famille qui contracte un prêt hypothécaire de 75 000 \$ à l'heure actuelle économise plus de 300 \$ par mois en frais de financement, par rapport au printemps de 1990.